

PROCÈS-VERBAL**du Comité Directeur - Séance du 5 juillet 2018
sous la Présidence de Madame Mireille GOEHRY**

Date de convocation : 28 juin 2018

Étaient présents les délégués des Communes suivantes :

DUNTZENHEIM : GEISSELBRECHT Carine**WALTENHEIM-SUR-ZORN** : HORNECKER Guy**WINGERSHEIM LES QUATRE BANS** : BOISSEAU Catherine, GEHIN Patrick, CRIQUI Jean-Marie, HANTSCH Myriam, ALBINET Arnaud, GOEHRY Sophie, FREUND Bernard, ECKART Jean-Luc, KREMMEL Catherine, WOLFF Jennifer

Absents ou excusés : LITT Claude, ZIMMERMANN Virginie, KREBS Jeannot, HEPP Jean-Denis

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2) Finances : Ouverture d'une ligne de trésorerie, ou crédit relais, ou emprunt
- 3) Effectifs scolaires et périscolaires
- 4) Personnel : ATSEM et Agents d'entretien
- 5) Déménagement
- 6) Préparation de l'inauguration
- 7) Divers

La présidente propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Acquisition du matériel informatique

Vote à l'unanimité**Désignation du secrétaire de séance**

Mme Jennifer WOLFF est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal du 4 avril 2018

Le Procès-Verbal de la séance du 4 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Pouvoir à la Présidente pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie**Délibération n° 8-2018**

La décision de recourir à une ligne de trésorerie relève de la compétence de l'assemblée délibérante, qui décide de son affectation, des conditions financières essentielles du contrat, etc...

Le SIVU du Groupe Scolaire Sud du Pays de la Zorn souhaite disposer d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 € pour faire face à des besoins momentanés de trésorerie.

Le Comité Directeur du SIVU du Groupe Scolaire Sud du Pays de la Zorn,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23.

Considérant les crédits inscrits au budget primitif 2018.

Et après en avoir délibéré,

- **DONNE POUVOIR** à la Présidente pour ouvrir une **ligne de trésorerie** d'un montant de **1 000 000 €** auprès de la **Caisse d'Epargne d'Alsace**.
- **AUTORISE** la Présidente à signer le contrat et tout autre document administratif relatif à cette décision et à effectuer les tirages et remboursements relatifs à cette ligne de trésorerie.

Vote à l'unanimité

Le coût final de l'opération s'élève à 5 310 081,59 €, soit une augmentation de 0,80 % par rapport au marché de base.

Il est précisé qu'il reste encore environ 100 000 € de frais courants (téléphonie, mobilier, etc...).

3. Effectifs scolaires et périscolaires

Effectifs scolaires :

À ce jour il y a 290 élèves répartis comme suit :

4 Classes Maternelle (118 élèves)

7 Classes Élémentaire (172 élèves)

Classes bilingues :

Notre site a été demandé par beaucoup d'enseignants.

Périscolaire :

	<u>Midi</u>	<u>Soir</u>
Lundi	100 enfants	50 enfants
Mardi	116 enfants	50 enfants
Jeudi	120 enfants	55 enfants
Vendredi	99 enfants	43 enfants

Concernant une ouverture du périscolaire dès 7H30, il est répondu que c'est la Communauté de Communes du Pays de la Zorn qui a pouvoir de décision.

4. Personnel : ATSEM et Agents d'entretien

4 ATSEM :

Mme SCHAEFFER + accompagnement bus + heures ménage

Mme PAULEN + accompagnement bus

Mme CLAUSS + accompagnement bus

Mme BELLEDENT + heures ménage

3 Agents d'entretien :

Mme SCHMITT
Mme SCHAEFFER
Mme BELLEDENT

L'effectif sera très certainement à ajuster, car 3 personnes ne semblent pas suffisantes.

Concernant le périscolaire, le SIVU ne s'en occupe pas.

5. Déménagement

Des consignes ont été données aux écoles : les cartons sont à faire avec identification de chacun d'eux. Il est proposé que chaque Commune rappatrie les cartons de son école dans les classes après le 15 août.

Une grande partie du mobilier scolaire et périscolaire sera livré et installé le 27 août prochain.

Chaque Conseil Municipal décidera du devenir des anciens mobiliers.

6. Préparation de l'inauguration

L'inauguration aura lieu le samedi 22 septembre 2018 à 10H pour les Officiels et l'après-midi aura lieu une porte ouverte pour le public (visite libre, fléchages).

7. Acquisition du matériel informatique

Délibération n° 9-2018

Par délibération du 4 avril 2018 le Comité Directeur du SIVU du Groupe Scolaire Sud du Pays de la Zorn a autorisé la Présidente à lancer une consultation pour l'acquisition de matériel informatique sur la base d'un Cahier de Charges.

Deux entreprises ont remis une offre :

- Alsace Micro Services 5 Rue Saint-Eloi 68000 Colmar pour un montant de 14 498,00 € HT.
- Est Repro 8 avenue de l'Europe 67727 Hoerdtd Cedex pour un montant de 15 513,90 € HT.

Le Comité Directeur du SIVU du Groupe Scolaire Sud du Pays de la Zorn,

VU la délibération du Comité Directeur en date du 4 avril 2018 autorisant la Présidente à lancer une consultation pour l'acquisition de matériel informatique.

VU le Cahier de Charges établi pour équiper l'ensemble du bâtiment en matériel informatique et copieur imprimante.

VU les offres réceptionnées par deux entreprises.

Et après en avoir délibéré,

- **RETIENT** l'offre de l'entreprise **Alsace Micro Services** sise 5 Rue Saint-Eloi 68000 Colmar pour un montant de **14 498,00 € HT.**
- **AUTORISE** la Présidente à signer le bon de commande correspondant ainsi que toute pièce s'y rapportant.

Vote à l'unanimité

La Présidente précise que les enseignants auront une formation à l'utilisation du matériel avant la rentrée scolaire.

8. Divers

Téléphonie et internet : les offres sont en cours d'analyse.

Cette réunion s'est poursuivie par la visite du Groupe Scolaire.

Clôture de la séance à 19H25.

Mireille GOEHRY,
Présidente

COMMUNES	DELEGUES	SIGNATURE
DUNTZENHEIM	LITT Claude	Excusé
	ZIMMERMANN Virginie	Excusée
	GEISSELBRECHT Carine	
WALTENHEIM SUR ZORN	KREBS Jeannot	Excusé
	HORNECKER Guy	
	HEPP Jean-Denis	Excusé
WINGERSHEIM LES QUATRE BANS	BOISSEAU Catherine	
	GEHIN Patrick	
	CRICQUI Jean-Marie	
	HANTSCH Myriam	
	GOEHRY Mireille	
	GOEHRY Sophie	
	ALBINET Arnaud	
	FREUND Bernard	
	KREMMELE Catherine	
	ECKART Jean-Luc	
	WOLFF Jennifer	

